Egalité : une affaire d'hommes ?

Autor(en): **Ley, Anne-Marie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **85 (1997)**

Heft 1413

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-281366

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

EGALITÉ: UNE AFFAIRE D'HOMMES?

«L'égalité entre femmes et hommes n'est pas seulement une affaire de femmes, mais aussi et surtout une affaire d'hommes». **Judith Stamm**, présidente du Conseil national, a le sens de la formule choc. Elle interpelle directement les hommes pour que les choses bougent, «car ce sont eux qui détiennent le pouvoir économique et politique». Une remarque qui se lit en filigrane dans les travaux de recherche effectués dans le cadre du PNR 35 (Programme national de recherche) Femmes, droit et société qui s'est officiellement clôturé au mois de novembre à Berne par un colloque réunissant une bonne centaine de personnalités du monde scientifique et politique.

Avertissement allemand

Six petits millions de francs ont donné naissance à vingt-trois recherches explorant les mille et une facettes de l'égalité des sexes. Le point de départ de cette vaste entreprise est le principe constitutionnel d'égalité voté le 14 juin 1981. Aussi le PNR 35, dirigé par la professeure **Thanh-Huyen Ballmer-Cao**, s'est-il attaché à réunir des données sur la situation des femmes et des hommes en Suisse, à systématiser la réflexion sur les bases théoriques de l'égalité et à identifier les obstacles et les résistances manifestés face à la nécessaire concrétisation de l'égalité.

Présidente du Parlement allemand depuis 1989, après avoir été ministre de la jeunesse, de la famille, des femmes et de la santé, **Rita Süssmuth** adresse un avertissement péremptoire aux participantes à ce colloque de clôture, tout autant qu'aux femmes européennes en général du reste. *«Il faut que les femmes s'organisent aux niveaux politique, économique, social, pour faire passer leurs revendications, sans céder à la tentation du confortable repli sur soi. Les femmes, affirme-t-elle, ont un fantastique pouvoir innovatif, mais elles se laissent piquer leurs bonnes idées par les hommes»,* autant dans le domaine de l'économie que de celui de la santé, de l'urbanisme, des idées conçues dans le sens d'une meilleure convivialité et d'une gestion plus rationnelle. Elle note par exemple: *«ce sont les femmes qui ont imaginé le concept de* «hiérarchie aplatie» *qui fait une large place à la concertation. Mais ce concept n'a été reconnu que lorsque des hommes l'ont réinventé. Il est indispensable de donner davantage de visibilité aux recherches menées par les femmes sur ces sujets qui interpellent la société toute entière».*

Syndrome des caisses vides

«Quand les femmes s'organisent au sein d'une entreprise, note **Viviane Gonik**, auteure d'une recherche sur la ségrégation du marché du travail, *elles arrivent à se faire écouter par la direction, malgré la morosité du climat économique. Mais c'est une entreprise sans cesse à recommencer».* C'est bien ce qu'a montré le débat, plat principal du colloque. Car toutes les idées progressistes de coéducation, de partage du travail, de promotion professionnelle, d'équité en matière de rémunération et de protection sociale sont sans cesse battues en brèche par le syndrome des caisses vides, la timidité et le manque d'imagination d'une partie de la classe politique et des milieux économiques. Comme le résume, déçue par une récente séance de comité, **Margrit Meier**, secrétaire de l'Union syndicale suisse, les syndicats planchent sur l'initiative de la réduction de la durée du travail sans réduction de salaire. *«On n'a pas eu le temps de discuter de l'initiative sur le partage du travail».* Car c'est bien là le cœur du problème, celui d'amener les hommes à assumer une part équitable des responsabilités éducatives et ménagères, afin que femmes et hommes puissent aménager leurs horaires de manière à concilier harmonieusement vie privée, vie professionnelle et service à la collectivité. **Anne-Marie Ley**

Les recherches du PNR35, disponibles parce qu'elles sont publiées, fournissent un réservoir d'idées qui n'attendent que d'autres relais pour se concrétiser. Pour en savoir plus: PNR35, Fonds national de la recherche, Division 4, Case postale, 3001 Berne. Tél. 031/308 22 22